



Règlement / Cahier des charges Plateau Qualificatif Régional « R2 »

U18 – U15 – U13
V1 du 26/08/2026

Ce tournoi regroupe 12 équipes d'une catégorie postulants à la 1^{ère} phase du championnat de BRETAGNE 2026/2027.

Qualifications à l'issue du plateau :

- Equipes classées de 1 à 6 : qualifiées pour une des **poules R2** (poules géographiques) de la phase 1 du championnat régional ;
- Equipes classées de 6 à 12 : reversées en championnat départemental.

CONDITION DE PARTICIPATION DES JOUEURS-JOUEUSES-ENTRAÎNEURS :

- Le responsable de l'équipe **devra présenter (et laisser) à son arrivée un trombinoscope** sur feuille papier au responsable de la ligue ainsi que le formulaire de la composition de l'équipe. Un briefing sera réalisé et les joueurs(euses) seront contrôlé(e)s par le responsable Ligue.

Chaque joueur et entraîneur figurant sur le trombinoscope **doit être qualifié le jour de la compétition**, y compris les licences T (En cas d'absence sur le trombinoscope, une pièce d'identité devra être présentée par tout joueur, joueuse et/ou entraîneur inscrit sur la feuille de match) ;

- Un joueur(se) ne peut jouer dans une même catégorie que dans un seul club ou CTC ;
- Maximum 10 joueurs(ses) par équipe pour l'ensemble d'un plateau qualificatif.

S'agissant de plateaux regroupant les équipes départementales souhaitant disputer les championnats régionaux :

- Le surclassement départemental est accepté pour participer aux rencontres ;
- L'extension AST pour les joueurs et joueuses des Inter-Equipes des CTC n'est pas requise.

Les équipes départementales qualifiées à l'issue du plateau pour disputer les championnats régionaux **devront se conformer aux règles régionales** en matière de surclassement régional et d'extension AST (coût ainsi engagé uniquement en cas de qualification).

ORGANISATION ET QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL :

Les équipes sont réparties dans 4 poules de 3 équipes.

Les 1ers de chaque poule rencontrent une équipe classée deuxième d'une autre poule :

- Les équipes vainqueurs sont qualifiées pour une des poules R2 (poules géographiques) de la phase 1 du championnat régional ;
- Deux rencontres opposant des équipes vaincues attribueront les deux dernières places en poules R2 (poules géographiques) de la phase 1 du championnat régional (Les équipes vaincues de ces deux rencontres sont reversées en championnat départemental).

Les équipes classées 3^{ème} de chaque poule sont reversées en championnat départemental.

CLASSEMENT DES POULES :

3 points pour 1 match gagné - 2 points pour 1 match nul - 1 point pour 1 match perdu

En cas d'égalité, point-à-particulier puis quotient points marqués / points encaissés si nécessaire ;

Si égalité parfaite, classement en fonction du ranking

REGLEMENT SPORTIF :

- **U18, U15 et U13 :**

Fautes : 3 fautes personnelles / 4 fautes d'équipe par mi-temps.

Temps-mort : 1 seul par mi-temps.

Arrêt du chronomètre sur panier marqué dans la dernière minute de chaque match, ainsi qu'en prolongation (pour les rencontres croisées uniquement).

Egalité :

- Rencontres de poules : match nul possible, pas de prolongations ;
- Rencontre croisée : prolongations de 3 minutes.

- **U18 et U15 :**

Temps de jeu : 2 x 8 minutes décomptées (durée de la mi-temps : 3 minutes).

Les autres règles sont celles en vigueur dans le règlement sportif de la catégorie.

- **U13 :**

Temps de jeu : 2 x 7 minutes décomptées (durée de la mi-temps : 3 minutes).

Défense de zone interdite : défense individuelle tout terrain obligatoire.

Ecrans sur porteur et non porteur interdits.

Vigilance sur les contacts sur porteur de balle et en particulier sur l'action de tir (valoriser l'attaquant).

Remise en Jeu zone arrière (pour inciter le jeu rapide, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur remise en jeu zone arrière sauf en cas de faute).

Pas de changement en Zone Arrière (sauf en cas de faute).

Les autres règles sont celles en vigueur dans le règlement sportif de la catégorie.

ARBITRAGE :

Désignation des arbitres assurée par la CRO.

Les tables de marque seront assurées par les équipes venant de jouer, la présence du coach de l'équipe assurant la table est obligatoire (club hôte pour les premières rencontres et les derniers matchs de qualification).

Les feuilles de match et listes de joueurs seront à faire parvenir à la Ligue de Bretagne par le responsable désigné de l'organisation le plus tôt possible pour permettre les vérifications.

Le représentant « Ligue » devra communiquer au président de la commission sportive de la Ligue le classement de ce plateau dès la compétition terminée.

Une feuille d'émargement comportant les rencontres sera à faire signer par les arbitres ayant officié et à retransmettre à la Ligue afin de permettre leur défraiement.

Tout litige éventuel sera géré par le responsable de la Ligue

CLUB SUPPORT :

Collation : Prévoir sandwiches ou repas froids pour les arbitres, responsable de la ligue et de l'organisation du plateau. Le tout à facturer à la Ligue après validation par le responsable Ligue de l'événement.

Matériel : 1 jeu de chasubles par salle – Matériels nécessaires aux tables de marque – Fléchage éventuel des salles – les ballons des rencontres.

Fin de participation : Prévoir des grandes bouteilles de jus de fruits pour les équipes et des gâteaux.